

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2016 (délibérations du 10/12/2015)

Location de la salle des fêtes aux particuliers et aux associations

		Du samedi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	Forfait semaine Du lundi au jeudi 09 h 00 à 18 h 00	Forfait Week-end Du jeudi 18 h 30 au dimanche 20 h 00	Cautions Matériel + nettoyage et non-respect du règlement
Habitants de la Commune		126 €	110 € / jour	155 €	750 € + 200 € + 500€
Extérieurs	ÉTÉ ¹	470 €	273 € / jour	544 €	750 € + 200 € + 500€
	HIVER	527 €	313 € / jour	602 €	750 € + 200 € + 500€
Associations intercommunales* <i>(de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat)</i>	1 ^{ère} location annuelle gratuite	Pour les écoles de PESSAT-VILLENEUVE, CLERLANDE, MARTRES-SUR-MORGE et les ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES* dont au moins un habitant de Varennes est membre.			
		32 €	32 € / jour	47 €	750 € + 200 € + 500€
Associations Varennoises	1 ^{ère} location annuelle gratuite	32 €	32 € / jour	47 €	750 € + 200 € + 500€

¹ Du 1^{er} mai au 30 septembre

Chèque de réservation : 80 €

Location de la salle des fêtes à titre professionnel

A but lucratif	A but non lucratif (réunion, séminaire ...)
350 € la journée 550 € deux journées 150 € la journée supplémentaire	264 € la journée

- ♦ Concessions perpétuelles dans le cimetière : 61,00 € le m².

Petite concession (2,50 m ² pour une concession d'une à deux personnes)	Grande concession (5 m ² pour une concession de plus de 2 personnes)
61,00 € x 2,5 m ² = 152,00 €	61,00 € x 5 m ² = 305,00 €

- 16 € le prix par personne pour le passage au dépositaire,
- Ces concessions ne seront vendues par la Commune qu'aux habitants et originaires de Varennes-sur-Morge.

- ♦ Cases du columbarium pour une durée renouvelable de :

- 30 ans à 632 €,

- ♦ Tarif du droit de place : 75,00 € par an.

- ♦ Tarif du droit d'emplacement sur le parking de la salle des fêtes pour les cirques : 56,00 € par jour.

- ♦ Participation pour Voies et Réseaux tranche 1 : 5,79 € le m²

- ♦ Participation pour Voies et Réseaux tranche 2 : 2,94 € le m²